

Image not found or type unknown



Veuve, je veux vendre ma maison et acheter une autre maison

Par **dyonisa**, le **06/04/2013** à **23:06**

BonjourrrrrVeuve, je voudrais vendre notre maison acheter au cour de notre mariage pour en acheter une autre plus adaptée pour moi, nous avons 4 enfants, dois je avoir leur autorisation, peuvent ils refuser ? cette nouvelle maison acheter avec l'argent de celle vendue sera t-elle, ce qui me semble normal, en indivision avec mes enfants ?
merci

Par **cocotte1003**, le **07/04/2013** à **05:39**

Bonjour, si vous êtes en indivision, il vous faut l'accord de tous les indivis pour vendre. N'oubliez pas que tous les documents doivent être signés par tous de la mise en Agence à l'acte de vente. Ils pourront soit demander leur part, soit rester en indivision, cordialement

Par **amajuris**, le **07/04/2013** à **10:59**

bjr,rnje pense que cette maison vous appartient pour moitié en pleine propriété et que vous avez l'usufruit de l'autre moitié dont la nue propriété appartient à vos enfants.rndonc il faut l'accord de tous pour vendre et le prix sera réparti entre l'usufruitier et les nus propriétaires.rncdt